

2017-2018



LA RENTREE A L'ACCUEIL JEAN-PAUL II

1) PRET DES MANUELS SCOLAIRES ET MISE A DISPOSITION DES CAHIERS D'EXERCICES ET DES Pochettes de Travaux Pratiques

Les Manuels Scolaires sont prêtés GRATUITEMENT par l'Etablissement, à tous les élèves du Lycée Nouveau Départ. Ils sont financés par le Conseil Régional de la Région Centre.

Les manuels scolaires seront distribués, directement, dans les classes, dans les premiers jours de la rentrée. Il n'y a pas de liste de fournitures pour les lycéens. Les élèves se munissent d'un agenda, de crayons et de feuilles pour la rentrée et feront le point avec leurs professeurs.

Modalités pratiques :

VOUS DEVEZ, IMPÉRATIVEMENT, remettre à votre enfant, pour le **Lundi 4 septembre 2017** :
1 chèque de caution (50 €), libellé à l'ordre de OGEC Notre-Dame La Riche pour le prêt des livres.

TRES IMPORTANT :

Les chèques de caution seront restitués en fin d'année scolaire, lors du retour de la totalité des ouvrages. Ces chèques ne seront rendus intégralement que si tous les livres sont en parfait état.

2) ORGANISATION DE LA RENTREE

Lycée Nouveau Départ :

Lundi 4 septembre 2017 à 15h00

entrée, **58 rue Delpérier.**

Micro-Collège et Micro-Lycée :

Mardi 5 septembre 2017 à 14h30

Entrée, 25 rue Delpérier (Accueil Jean-Paul II)

3) HORAIRES DE COURS

Cours tous les jours du lundi au vendredi, de 8h10 à 18h00.

Pas de cours le Samedi.

4) DOCUMENTS à retourner avant la rentrée.

- La Convention Financière signée.
- Les fiches de renseignements contiennent les informations que nous détenons actuellement. Si vous avez des modifications à y apporter, nous vous demandons de bien vouloir le faire directement sur la fiche **en écrivant en rouge.**

5) DOCUMENTS à remettre le jour de la rentrée

- La copie de l'attestation de recensement ou la copie de la Journée Défense et Citoyenneté, uniquement pour les élèves de plus de 16 ans et de nationalité française et entrant en Terminale
- Documents signés et photocopie du visa à jour pour les élèves étrangers.

6) MESSE DE RENTREE

Elle est fixée au **Mercredi 06/09/17 à 11h15 au Cloître du Collège**.
Toute la Communauté éducative est invitée (familles, élèves, personnels).

7) EPREUVES DE CERTIFICATION DE L'EPS AU BACCALAUREAT

Afin de mieux préparer la répartition des élèves dans les différents menus d'EPS en respectant les demandes du Rectorat, il serait souhaitable que les élèves présentant des incapacités fonctionnelles ne leur permettant pas la pratique d'une activité ou d'un type d'activités physiques et sportives (ex : natation de course, course endurée, musculation, acrosport...) nous apportent le certificat médical correspondant **dès le jour de la rentrée**.

Sauf cas très exceptionnels, les élèves doivent être aptes à la pratique des trois activités support des épreuves de certification de l'EPS au Baccalauréat.

8) INTERNAT

Pour la rentrée scolaire, les internes seront accueillis par les responsables à l'Internat situé 58 rue Delpérier et dirigés vers leur chambre le :

- **Lundi 4 septembre entre 8h et 12h** pour les **élèves de 1^{ère} et de T^{ale}**
en fonction des heures de rentrée des classes – voir courrier de rentrée.
(Les élèves de 1^{ère} et T^{ale} auront la possibilité de ne s'installer qu'à 10h.

Il est indispensable qu'ils passent à l'internat avant l'heure de rentrée.

Durant l'année scolaire, les arrivées auront lieu le dimanche soir ou le lundi matin, en fonction du souhait des familles.

Note très importante

La loi interdit le tabagisme dans l'enceinte d'un établissement scolaire
(y compris la cigarette électronique).

Les trottoirs devant les lycées ne peuvent être utilisés
comme fumeur et encore moins comme cendrier.

Pour des raisons de propreté et de santé publique,
l'établissement ne peut accepter que le tabagisme se pratique à cet endroit,
d'autant plus que le Chef d'Etablissement est responsable de la propreté
devant son établissement.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

M. ROGER est le responsable de l'Accueil Jean-Paul II. Il est le **premier interlocuteur** des familles.

Il est indispensable que les familles aient un contact avec lui.

Les enseignants se tiennent à votre disposition sur **RENDEZ-VOUS ET TOUJOURS APRES LA CLASSE ;**
JAMAIS AU MOMENT DE LA RENTREE DE LA CLASSE.